Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 43 (1917)

Heft: 1

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ment des différents corps de métiers. Le *Comité central* fit lui-même des démarches semblables auprès de la Direction des constructions fédérales, de l'Inspectorat fédéral des travaux publics, et de la Direction générale des Chemins de fer fédéraux.

On ne saurait s'étonner que ces efforts, dans les temps on ne peut plus critiques qui suivirent immédiatement l'explosion de la guerre, n'aient pas eu un succès très appréciable. Mais entre temps, la situation s'est en général améliorée, de sorte qu'il n'y a plus que quelques branches de la technique et des corps de métiers qui aient encore à se plaindre du manque de travail.

Cette circonstance est de nature à justifier un nouvel effort en vue d'encourager la reprise de travaux de quelque importance.

L'Etat et les Communes ont intérêt à faire exécuter les travaux projetés avant la guerre, notamment ceux qui sont susceptibles d'occuper dans une plus large mesure la main-d'œuvre nationale. Cet intérêt subsiste même malgré le renchérissement des matériaux et en dépit de l'élévation du taux d'intérêt, et cela pour les raisons suivantes :

En vue des problèmes qui, après la guerre, se poseront pour notre pays, il est de toute nécessité de retenir sur place une bonne main-d'œuvre. En outre le commerce et l'industrie souffrent en général du marasme de l'industrie du bâtiment. L'Etat et les Communes sont forcés en partie de recourir à un expédient tout à fait irrationnel, l'assistance par le travail, et leurs fonds de secours sont ainsi absorbés d'une façon épuisante.

Tous ces faits démontrent l'opportunité de la reprise des grands travaux reconnus nécessaires, sans chercher à les ajourner à une époque dont on espère peut-être qu'elle amènera une baisse du loyer de l'argent et un prix moins élevé des matériaux et de la main-d'œuvre. C'est là une hypothèse que rien ne justifie et qui même pourrait, peut-être au grand désappointement des intéressés, se changer en une réalité toute contraire.

Là où des obstacles insurmontables empêchent la reprise de travaux de grande envergure, on pourrait pour le moins procéder à des études préparatoires, ouvrir des concours et y appeler dans une large mesure les architectes privés et les ingénieurs civils. Il ne s'agit pas ici d'affaires qui exigeraient de grands moyens financiers, mais seulement de travaux qui dans le devis total des travaux à exécuter jouent un rôle insignifiant. En tout cas des études préliminaires de ce genre auraient pour effet de préparer l'exécution définitive des travaux futurs de telle sorte que ceux-ci pourraient par la suite être attaqués à tout moment propice.

Si, à notre instigation, les administrations publiques voulaient bien prendre les devants, ce serait un exemple encourageant pour les entreprises privées et les particuliers qui seraient ainsi stimulés à faire commencer des études préparatoires ou les travaux eux-mêmes.

Nous prions les Administrations publiques, ainsi que les organes directeurs des grandes entreprises privées et des maisons de commerce, de vouloir bien accueillir ces quelques considérations dans un esprit bienveillant.

Zurich, le 20 novembre 1916.

POUR LE COMITÈ CENTRAL DE LA S. I. A. :

Le président : H. Peter. *Le secrétaire :* A. Trautweiler.

Société technique fribourgeoise

Séance du 13 décembre 1916.

Communication de M. Oscar Cattani, peintre, professeur au Technicum de Fribourg, sur

La conservation et la restauration des peintures à l'huile.

Beaucoup de tableaux sont détériorés par le temps et souvent aussi par une restauration malhabile, nous en trouvons l'exemple dans la ville de Fribourg.

Il y a un demi-siècle un artiste ne pouvait restaurer un chef-d'œuvre sans y imprimer son caractère personnel ou sans le modifier ; ainsi les peintures restaurées par Deschwanden.

La peinture moderne n'accepte pas les retouches, sauf lorsque les anciennes couleurs ont complètement disparu.

Conservation des tableaux. Il faut éviter tout d'abord que les tableaux soient exposés à de brusques changements de température, il faut aussi éviter de les suspendre à des murs humides, le mieux est de fixer quatre tampons de liège aux quatre coins de la face postérieure du cadre, pour faciler la circulation de l'air derrière le tableau.

L'huile ne doit pas être employée pour l'entretion des tableaux auxquels elle donne une teinte jaune. M. Pettenkofer emploie du baume de copahu auquel il est recommandable d'ajouter de la vaseline et de l'éther.

Pour l'entretien ordinaire il faut enlever la poussière des tableaux, non au moyen d'un chiffon, mais au moyen d'un plumeau très doux.

Restauration des tableaux. Il faut d'abord enlever toute la poussière au moyen d'un chiffon humecté de baume de copahu et de térébentine. Le lendemain on passe sur le tableau un chiffon humecté de pétrole, après s'être assuré toutefois qu'il n'y a pas de bitume parmi les couleurs employées.

Il faut toujours si l'on ne peut découvrir l'auteur du tableau tenir compte au moins de son école, et par suite traiter le tableau d'une manière appropriée aux couleurs employées et à la technique de son auteur.

Très souvent les vernis des tableaux se sont altérés et il faut avant tout les faire disparaître, ce qui constitue une opération délicate ; il y avait autrefois deux systèmes en usage, le procédé à sec et le procédé humide. Une toile énergiquement brossée à sec, risque de perdre son coloris. Le procédé humide consistait à employer une dissolution chlorhydrique qui pouvait avoir des effets désastreux.

Dernièrement un jeune peintre a imaginé, copiant en cela le procédé employé pour les bâtiments, d'exposer les tableaux aux vapeurs d'alcool chauffé. Résultat : un trou dans la première toile à laquelle il appliqua son procédé.

M. Pettenkofer a résolu la question au moyen de baume de copahu que l'on emploie pour le nettoyage du tableau. On place ensuite le tableau muni d'un cadre spécial sur un récipient contenant de l'alcool. Le vernis s'enlève alors facilement et les couleurs réapparaissent dans toute leur vigueur et leur originalité.

Le procédé exposé ci-dessus pour l'enlèvement du vernis ne s'applique qu'aux vernis à base de résine. La question de restauration est plus difficile lorsqu'il s'agit de vernis à l'huile, il faut alors remplacer l'alcool par un mélange de térébenthine, de camphre et de chloroforme.

Ces procédés modernes ont l'avantage, dans tous les cas de ne pas abimer les couleurs.

M. Cattani termine en mentionnant une restauration qu'il a effectuée d'un tableau que l'on croyait être de Deschwanden et qui, une fois restauré, se révéla un chef-d'œuvre du XVIe siècle représentant une vierge en costume unterwaldien.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde